



Bulletin Municipal Officiel

DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD



(Cliché A. M.)

Tableau de Marcel Dega

« SAINT-CLOUD, balcon de Paris... » (Paul Morand)

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

90, bd de la République - SAINT-CLOUD - MOL. 53-15

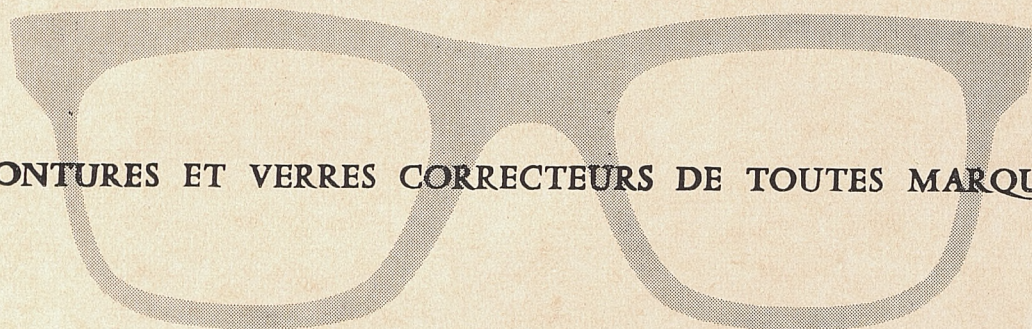
R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Église

MOL. 53-85

OPTIQUE MÉDICALE



MONTURES ET VERRES CORRECTEURS DE TOUTES MARQUES

J. MIGNARD

Pharmacien · Opticien

11 BIS, RUE ROYALE · SAINT-CLOUD

MOL. 42-11

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

AQUA VELVA

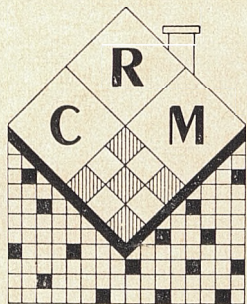
QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME

CENTRE CHIRURGICAL

Val d'Or - Saint-Cloud

14 et 16, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. : VAL. 59-66
ETABLISSEMENT CONVENTIONNE avec la Sécurité Sociale
et de nombreuses Mutuelles (S.N.C.F., E.D.F., Gaz de France,
Fédérations mutualistes de Seine et Seine-et-Oise, etc.)

LES CARRELAGES ET REVÊTEMENTS MODERNES



J. DUQUESNOY - R. VENZAC, H. TENEUR, Ass^{és}

Tél. : VAL. 39-77

54, rue Gounod, SAINT-CLOUD (S. - et - O.)

ETANCHEITE SUR TOITURES-TERRASSES, balcons, cuves, piscines, etc...
en « PLASBAT », polyester stratifié coulé sur place (procédé garanti 10 ans)
APPLICATEUR EXCLUSIF SEINE ET SEINE-ET-OISE - Documentation et échantillons sur demande

Tous travaux de neuf - de réfection - de transformation : Carrelages - Mosaïques
Faïences - Grès émaillé - Salles de bains - Cuisines - Devantures de magasins - Revêtements sanitaires

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :
MAIRIE DE SAINT-CLOUD

OFFICIEL

Publication trimestrielle

Vœux de bonne année...

FIN DE NOTRE MANDAT

En ce début d'année, nous commencerons par présenter, selon la coutume, nos vœux à nos chers Administrés.

Dans une ville en perpétuelle transformation, qui a vu doubler sa population en vingt ans, quels peuvent être, sur le plan municipal, les souhaits à formuler ?

Notre ville, les lecteurs des précédents numéros l'ont vu, vient d'être incorporée dans un nouveau département, celui des Hauts-de-Seine, qui l'intègre dans le Grand Paris en la mêlant plus étroitement avec des communes de l'ancien département de la Seine.

Nous ferons donc d'abord le vœu que, malgré ce changement, SAINT-CLOUD demeure une oasis où il fasse bon vivre.

**

Lorsque SAINT-CLOUD se vide, le dimanche, nous regrettons le départ massif de nos concitoyens qui éprouvent le besoin de chercher ailleurs une verdure que nous essayons pourtant de leur garder et qui délaissent notre merveilleux Parc qu'ils semblent ignorer !

On dit souvent que SAINT-CLOUD est une ville « résidentielle ». C'est vrai, si le mot « résidentiel » ne signifie pas une ville dépourvue de toute activité et qui ne peut pas vivre sur elle-même. Nous avons voulu, au contraire, que celle-ci forme un tout harmonieux et nous essayons d'y amalgamer aussi heureusement que possible l'activité commerciale nécessaire et les habitations claires et gaies.

Nous pensons aussi aux jeunes qui doivent trouver sur place des distractions culturelles et sportives en juste complément des activités professionnelles que nous essayons de leur offrir ici-même.

Nous formons le vœu que chacun se plaise de plus en plus dans notre cité. Si nous réussissons, ce serait notre plus grande récompense !

**

Après une période de six années, voici un mandat municipal qui se termine en mars prochain et c'est le dernier bulletin d'informations publié avant les prochaines élections. Nous ne nous servirons pas de cet organe à des fins électorales ; mais nous l'utiliserons pour rendre compte, comme il est légitime, de ce que nous avons réalisé. Il appartiendra, par ailleurs, à la campagne électorale de vous indiquer quel est le programme que l'équipe municipale entend faire aboutir pour continuer l'œuvre entreprise peu après la Libération.

*
**

Les anciens Clodoaldiens peuvent mesurer les efforts accomplis par la Municipalité. Si quelques-uns lui reprochent l'extension de notre ville, qu'ils sachent bien que nous avons freiné, dans la mesure du possible, une surpopulation excessive, que nous avons lutté pied à pied pour garder le maximum d'espaces verts et que nous avons fait des réservations de terrains. Mais est-ce notre faute si l'extension de Paris vers l'Ouest, si les équipements dont nous avons doté notre ville, ont considérablement valorisé le terrain et si cette plus-value même a rendu, à bien des familles, impossible la conservation de la résidence secondaire que leurs grands parents y avaient autrefois ?

La plupart des grandes propriétés font place, petit à petit, à des immeubles collectifs. Mais SAINT-CLOUD restera verdoyant car les densités tolérées permettent la plantation d'arbres, de jardins, la création d'espaces de jeu et de parking, rien de commun avec ce qui se passe à Paris où la densité à l'hectare varie, selon les quartiers, du triple au quintuple.

Nous nous sommes souciés de la Rénovation du Vieux SAINT-CLOUD, problème qui ne pouvait pas être éludé. La solution adoptée pour le vaste périmètre de la Place Clemenceau aura l'avantage de ne pas peser sur les finances communales et sera, nous l'espérons, une réussite et un exemple. Pas plus qu'elle n'a lésé les commerçants, déjà désintéressés, elle ne doit porter préjudice à quiconque. Ceux que cela concerne savent que, s'il est de notre devoir de permettre l'exécution de ce plan remarquable d'urbanisation, nous ne les abandonnons pas et nous veillons à leur relogement par les Sociétés promotrices dans des conditions meilleures.

Un dernier vœu enfin : 1965 verra s'installer notre nouvelle Administration des Hauts-de-Seine. Nous souhaitons collaborer avec elle d'une manière féconde. Nous espérons fermement qu'elle aura les moyens de faire entendre sa voix. Sous peine d'asphyxie de notre ville et de notre région, il faut construire à bref délai 2 nouveaux ponts sur la Seine et 2 tunnels sous SAINT-CLOUD. Il nous faut aussi achever nos lycées, édifier à l'emplacement prévu dans le Parc, le stade digne de notre ville et aménager de nouveaux parkings.

Tous ces projets sont en route.

Nous voulons les voir se matérialiser pour que le Clodoaldien de 1975 soit surpris et émerveillé de ce qu'il lui sera donné de voir !

*
**

Par le Bulletin, la Municipalité essaie d'associer toute la population à la passionnante aventure qu'est la croissance, à notre époque, d'une ville historique, fière de son passé, de son parc royal et impérial, mais qui veut cependant briller du nouvel éclat dont peut la parer tout l'art de l'urbanisme moderne.

Par sa nature même, ce programme ne relève pas de nos attributions, ni de nos finances municipales.

Mais nous remplirons sans défaillance notre rôle de corps intermédiaire en nous faisant de ces projets l'avocat inlassable.

Nous espérons enfin, grâce à notre nouveau Préfet, être toujours mieux entendus des autorités responsables et garder intactes nos libertés communales.

Six années de Mandat Municipal

La population de SAINT-CLOUD, tout au long de ces six années, a été tenue au courant des projets, des décisions et des réalisations par le *Bulletin Municipal*. Il semble toutefois nécessaire, en fin de mandat, de faire le point et de donner un bref récapitulatif de l'action municipale.

1° URBANISME.

A) Plan d'aménagement.

Poursuivant l'œuvre entreprise par le précédent Conseil, le Conseil Municipal a approuvé, le 15 juin 1962,

le *Plan d'aménagement communal*. Cet acte important a pour but de sauvegarder l'esthétique de la ville, de lui conserver son caractère résidentiel, de contrôler efficacement les constructions prévues et de prévoir un programme de réalisations municipales futures, compte tenu de l'accroissement probable de la population.

B) Zone de rénovation urbaine.

Estimant que la rénovation du Centre et des abords de la place Georges-Clemenceau devait faire l'objet d'un plan d'urbanisme de détail, le Conseil Municipal a accepté que le Ministère de la Construction et de l'Urbanisme

charge de cette étude Maître Lemaesquier, Membre de l'Institut, Architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux. Cette mission a été menée à bien. Une première tranche de travaux de rénovation va pouvoir être entreprise dans les années à venir aux abords de la place Georges-Clemenceau. Cependant, en vue de protéger les intérêts des habitants de ces quartiers qui seront dans l'obligation de déménager, le Conseil Municipal a prévu une zone de relogement dans laquelle seront édifiées les habitations nécessaires à ces opérations. Dans le cadre de cette rénovation, un bilan des différents frais d'équipements nécessaires, tels que voirie, égouts, etc., a été établi de façon à faire participer à ces équipements collectifs tous les promoteurs de l'opération.

Ces décisions importantes vont profondément bouleverser, dans les prochaines années, les vieux quartiers aux nombreuses maisons insalubres, faisant du Centre de Saint-Cloud une ville moderne et équilibrée.

*
**

2° CONSTRUCTIONS ET LOGEMENT.

1964 a vu s'achever la réalisation d'un immeuble H.L.M. de 48 logements sur des terrains appartenant à la ville, rue Dailly. A cette construction est adjoind un magasin à « prix uniques » qui va ouvrir très prochainement. Un immeuble I.L.N. de 81 logements est actuellement en cours de réalisation sur des terrains appartenant à la ville, à l'angle de l'avenue du Maréchal-Foch et de la rue Ernest-Tissot. Les premiers locataires doivent emménager au mois d'avril prochain. Ces constructions, ainsi que l'édification de la nouvelle église « Stella Matutina » réalisée par l'Association Diocésaine, vont bouleverser la physionomie de ce quartier.

Chaque fois que cela a été possible, la garantie de la ville a été accordée pour permettre certaines réalisations immobilières à caractère social. Cela a été le cas pour les immeubles de la SEMIBO, achevés depuis plus de quatre ans; cela l'a été aussi pour la « Réserve de Buzenval ». La construction, par la Société « La Résidence », de 80 logements I.L.N. à l'angle de la rue du Pierrier et du boulevard de la République, bénéficie également de cette garantie. En échange de ces garanties, la ville obtient dans ces opérations un certain nombre de logements réservés à ses prioritaires. En effet, si la plupart de nos concitoyens sont bien logés, dans des immeubles confortables, entourés de verdure, il existe, malheureusement, un grand nombre de foyers habitant dans des logements trop petits, vétustes ou insalubres. Apporter des solutions à ces cas prioritaires a toujours été le souci de la municipalité. Certes, un remède efficace et complet est chimérique; mais une action incessante et continue peut soulager les cas les plus dramatiques. Ce problème du logement ne peut d'ailleurs être résolu qu'à l'échelon national.

*
**

3° ASSAINISSEMENT.

Continuant l'effort considérable entrepris depuis 1953 pour achever le réseau d'égouts urbains, plus de 7 kilomètres de voies ont été assainies depuis 1959 pour une dépense voisine de 1.500.000 F. Ces travaux ont été quelquefois fort importants, comme ce fut le cas rue de la Porte-

Jaune, dans le périmètre de protection de l'aqueduc de l'Avre. Le réseau d'égouts est actuellement réalisé à 90 %. Un nouveau programme de 500.000 F vient d'être présenté et le District de la Région parisienne l'a retenu pour être subventionné. Ce programme pourra donc être effectué dans le cours de 1965, terminant ainsi presque totalement une œuvre indispensable, peu spectaculaire, mais certainement très onéreuse.

*
**

4° VOIRIE URBAINE.

Un effort tout particulier a été fait dans ce domaine au cours des dernières années. Il a porté sur les points suivants:

A) *Modernisation de la voirie.* — Après passage des différentes canalisations qui ont été nécessaires à l'équipement collectif: eau, gaz, électricité, égouts, téléphone, la viabilité complète d'une voie peut être refaite pour satisfaire aux exigences d'une circulation plus lourde et plus intense. Environ 15 % du réseau de voirie urbaine a été remodelé. Une énumération rapide de ces différentes voies montrera l'importance de cet effort: les rues Pigache, Preschez, Henri-Regnault, du Camp-Canadien, de Garches, Pasteur, Gaston-Latouche (en partie), des Gâte-Ceps, des Girondins, de Buzenval (partie basse), avenue Foch (un tiers de la longueur), avenue de Longchamp, carrefour Washington.

B) *Trottoirs.* — Il serait long et fastidieux d'énumérer la liste des travaux effectués dans ce domaine. On peut cependant se faire une idée de la tâche réalisée, lorsque l'on saura que, sur les 200.000 m² de trottoirs que la ville entretient, aussi bien sur les voies communales que sur les voies départementales et nationales, c'est plus de 70.000 m², soit le tiers environ, qui ont été refaits pendant les six dernières années.

C) *Parkings.* — Chaque fois que cela a été possible, profitant soit de situations particulières, soit de réfections de voies urbaines, des parkings ont été aménagés. Citons, parmi les principales réalisations: aménagement de la place de l'Eglise, des abords des gares de Montretout et du Val d'Or, de la rue Pasteur, de la rue de Buzenval (parties basse et haute), de la rue des Gâte-Ceps, du boulevard Sénard et de la rue de l'Aqueduc. Avec la participation du District de la Région parisienne, les terrains de l'ancienne voie ferrée de l'Intendance, près de la gare du Val d'Or, ont été acquis pour l'édification d'un parking de 160 places dont les travaux vont être prochainement entrepris.

D) *Signalisations lumineuses.* — Sans vouloir abuser des feux tricolores qui hachent la circulation, il a été toutefois indispensable d'établir des signalisations lumineuses à certains carrefours, pour assurer la sécurité des piétons et faciliter la circulation. Les carrefours ainsi équipés sont les suivants: rues Dailly - rue Lauer; carrefour Washington; quai Carnot - rue de l'Aqueduc; quai Carnot - avenue de Longchamp; boulevard de la République - rue de Montretout; rue Gounod - avenue Pozzo-di-Borgo.

E) *Eclairage public.* — Le réseau d'éclairage public a été entièrement modernisé. Les postes de transformation

ont été complètement remis à neuf. Des recherches de défauts de câbles ont été entreprises sur l'ensemble du territoire. La presque totalité des 950 foyers d'éclairage public a été modernisée.

Seule reste à faire la modernisation de l'éclairage du boulevard de la République. Un programme a été déposé auprès du District de la Région parisienne. Ce programme a été retenu pour être subventionné à 75 %. Les travaux vont donc pouvoir être entrepris dès les prochains mois.

*
**

5° BATIMENTS COMMUNAUX.

Une première tranche de travaux d'aménagement de la Mairie a été réalisée. Elle a compris l'installation du Musée d'Histoire locale, l'aménagement d'une Salle des Commissions et celui des Services techniques, la création de deux nouveaux bureaux et de toilettes.

Dans une deuxième tranche, la Mairie va être agrandie par l'adjonction d'une aile. Pour ce faire, un nouveau presbytère a été acquis et l'ancien a été démoli. Les travaux d'agrandissement proprement dits viennent d'être adjugés et la construction débutera dans les prochains jours.

L'entretien des bâtiments communaux n'a pas été délaissé pour autant. Il a comporté le ravalement de la Salle des Fêtes, de l'immeuble du Commissariat de Police, de celui de la « Tête Noire », la modernisation des salles du Centre Culturel et la réfection du chœur de l'église. Enfin, dans le programme de construction actuellement en cours au carrefour Foch-Tissot, ont été prévus de nouveaux locaux pour les ateliers et les garages municipaux qui répondront ainsi mieux aux besoins d'une ville de 30.000 habitants.

*
**

6° ENSEIGNEMENT : ECOLES ET LYCEES.

L'effort entrepris depuis 1953 pour répondre à l'accroissement des naissances et surtout au développement de la population, a été poursuivi sans relâche. Ceci permet de regarder l'avenir avec confiance: la jeunesse de Saint-Cloud possèdera les écoles nécessaires à son éducation.

A) *Enseignement primaire.* — Un programme de modernisation des salles de classe et d'amélioration des groupes scolaires existants est réalisé par tranche chaque année. Une école maternelle de 6 classes, très moderne, dans un cadre de verdure, avec terrain de sports attenant, a été construite au groupe scolaire de la rue du Pierrier.

Continuant sa politique de décentralisation des écoles primaires, le Conseil Municipal a réalisé l'acquisition d'un terrain pour la construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier de la Porte-Jaune.

En vue également de l'extension du groupe scolaire du Centre, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition d'un terrain pour la construction d'une école maternelle.

Si, ces dernières années, le nombre des élèves reçus par nos écoles est allé sans cesse en augmentant, les rentrées scolaires se sont toujours effectuées sans difficulté.

B) *Enseignement secondaire.* — Dans le cadre des nouvelles structures prévues par la réforme de l'enseignement, le Conseil Municipal a décidé, pour l'année scolaire 1964-65, l'ouverture d'un Collège d'Enseignement Secondaire de Jeunes Filles, dans les bâtiments de l'ancien Lycée de Jeunes Filles, rue Gounod. Le développement de cet établissement va nécessiter la construction d'un nouveau bâtiment de 18 classes.

Le Conseil a également décidé la création d'un Lycée technique et, pour ce faire, un terrain a déjà été acheté rue Gounod.

1964 a vu l'achèvement du nouveau Lycée de Jeunes Filles de Saint-Cloud, dont le terrain avait été donné par la ville au Ministère de l'Education Nationale. Enfin, sur l'initiative du Maire, Conseiller Général, un Syndicat intercommunal a été formé entre les différentes communes envoyant leurs enfants au Lycée de Garçons pour que 12 classes soient très rapidement construites en raison du développement de l'effectif: ces classes vont être prochainement mises à la disposition du corps enseignant.

*
**

7° ŒUVRES SOCIALES.

Le Bureau d'aide sociale a continué son œuvre discrète, mais efficace, pour apporter secours et soutien aux vieillards et aux malades. La Garderie municipale, ouverte les jeudis et pendant les vacances dans les locaux de l'école de Montretout, va prendre possession très prochainement de nouveaux locaux dans les constructions du Rond-Point Tissot.

Un Centre Social, dans le quartier de la Passerelle, est en voie d'achèvement. Il va permettre de regrouper toutes les bonnes volontés, pour une œuvre indispensable.

Dans le but de développer la Colonie de Vacances et de pouvoir étendre les expériences des « classes de neige » qui ont déjà été réalisées ces dernières années, le Conseil Municipal a acquis, sur la commune de PLANCHERINE, au Col de Tamié (Savoie), une propriété où des travaux d'agrandissement sont en cours en vue de permettre de recevoir 120 enfants.

Le Conseil Municipal a procuré des locaux et subventionné l'œuvre des Papillons Blancs qui apporte son aide si utile aux parents d'enfants inadaptés.

Un terrain a été donné à la Caisse régionale de Sécurité Sociale qui y a édifié un nouveau Centre qui répond mieux aux besoins des habitants de Saint-Cloud.

L'Hôpital a une gestion autonome; cependant, le Maire en est de droit le Président du Conseil d'Administration et le Conseil Municipal y est représenté par deux de ses membres. Cet hôpital a poursuivi la modernisation des anciens bâtiments et construit, dans une aile neuve, une polyclinique ultra-moderne de 120 lits. Cet établissement va passer en 2^e catégorie, 1^{er} groupe dès l'ouverture du service de pédiatrie. A l'achèvement de la 3^e tranche, il pourra devenir un « C.H.U. » (Centre Hospitalier Universitaire).

*
**

8° SECURITE - SAPEURS-POMPIERS.

Afin de donner plus d'efficacité à notre corps de Sapeurs-Pompiers, une caserne avec garages et logements a

été édiflée auprès et au-dessus de la poste de Montretout. De plus, le matériel de lutte contre l'incendie a été entièrement renouvelé par l'achat d'un véhicule de première urgence, d'un camion-tonne-pompe et d'un bateau sur remorque pour les interventions sur la Seine.

*
**

9° SPORTS.

Les différentes activités sportives de Saint-Cloud ont été regroupées au sein d'une Société municipale qui a pris le nom d'Union Athlétique et Sportive de Saint-Cloud. Un Bureau des Sports a été créé à la Mairie pour aider au développement de cette Société. En plus des activités déjà existantes qui se sont considérablement développées, il a été formé au sein de cette association une section d'athlétisme, une de judo et une de natation. La Société sportive est largement subventionnée par la ville.

En vue du développement de la natation dans les groupes scolaires, les enfants sont régulièrement accompagnés, une fois par semaine, à la piscine du Stade Français à Boulogne.

Le gymnase du Stade Kelly a été amélioré par l'adjonction de vestiaires et de douches. La construction d'un nouveau gymnase et d'une salle de judo a été décidée par le Conseil Municipal et sera réalisée auprès du groupe scolaire du Pierrier. L'installation d'une piscine a été également décidée par le Conseil. Le projet a été retenu par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports pour être pris en considération dans le prochain plan quinquennal 1965-1970.

En ce qui concerne les terrains de sports, malgré l'effort du Conseil Municipal pour en adjoindre un à chaque groupe scolaire, il est évident que les installations du stade du quai Carnot sont trop petites pour une ville de 30.000 habitants. La Municipalité a mené une action incessante auprès de l'Administration pour qu'un terrain omni-sports soit créé sur le Carré Saint-Jean, dans le Parc de Saint-Cloud. Malgré de belles promesses et une étude faite, rien de concret n'a encore été réalisé à ce jour.

*
**

10° JEUNESSE ET CULTURE.

Il a été créé une « Maison de Jeunes » qui a été provisoirement installée dans les anciens locaux de la Sécurité Sociale, place Georges-Clemenceau, en attendant qu'une construction définitive soit édiflée au Rond-Point Tissot.

Il a été mis à la disposition du Mouvement Scout un terrain municipal pour que puisse être implantée une salle de réunions.

Enfin, l'activité de la bibliothèque municipale a été accrue et une discothèque a été créée.

*
**

11° JUMELAGES.

Poursuivant la politique européenne entreprise pendant le précédent mandat, les échanges avec nos villes jumelles allemande, anglaise et italienne ont été continués et développés. Le but recherché est de permettre aux habitants de ces villes de se rencontrer, de se con-

naître au sein de leurs diverses activités sociales et culturelles. Il suffit de rappeler, pour expliquer ce but, les différentes rencontres qui ont eu lieu parmi les jeunes, les étudiants au moyen de bourses, les échanges entre sportifs et aussi la visite réciproque que se sont rendue les anciens combattants de Bad-Godesberg et de Saint-Cloud.

LES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Date traditionnelle de la piété et du souvenir, cet anniversaire n'a pas manqué d'être dignement célébré en notre ville.

Le Comité local du Souvenir Français s'était, comme à l'habitude, chargé de l'organisation des cérémonies : cérémonies religieuses d'abord, soit à l'église paroissiale, soit au temple, où les prières unissent les fidèles dans le souvenir de tous les morts tombés pour la patrie.

Cérémonies civiles ensuite, tant aux Monuments qui dans cette cité commémorent nos héros, qu'au cimetière même où, en rappelant la mémoire de ceux qui y reposent, est évoquée celle de tous les morts de toutes les guerres, morts innombrables restés sur le champ de leur combat, disparus dans quelque coin ignoré, toujours vivants en nos cœurs.

Les personnalités qui ont pris la parole en un tel jour ont toutes tenu, après ce retour sur le passé, après cette évocation, cet appel pieux au souvenir et à la reconnaissance, à marquer le sens profond de telles réflexions : pour que nos morts ne soient pas morts en vain, unissons-nous, unissons tous les peuples pour que jamais de telles horreurs ne se reproduisent, unissons-nous pour construire la paix.

Le premier, M. René MAILLET, Président des Médailles Militaires, au nom du Souvenir Français, évoque quelques souvenirs très vécus de la guerre 14-18 : l'ordre du jour historique du Général Joffre : « Se faire tuer sur place plutôt que de reculer... aucune défaillance ne peut être tolérée ! » L'armée martyrisée faisant face, sur la Marne ; « la bataille qui s'achève en une victoire incontestable » ; les longues années pendant lesquelles « ce fut la guerre dans toute son atrocité » après quoi « ce fut le 11 novembre 1918 ».

Puis les vingt années de l'entre deux guerres ; cette paix, incertaine sans doute encore, mais que l'on pouvait espérer en marche vers son établissement définitif. Hélas, ce fut 1939, 1940, la Patrie occupée ; et 1945, la Patrie libérée ! « Fidèles à nos grands morts, poursuivait-il, fidèles à ce qu'ils ont comme nous espéré, restons unis, mes camarades, et ensemble, d'un même cœur, d'une même âme, d'un même ardent espoir, clamons le « Cessez le Feu » !

Après ces émouvantes paroles, M. Francis CHAVETON, Maire de Saint-Cloud, prit la parole en ces termes :

« Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Le culte rendu aux morts des différentes guerres est, sans doute, une des formes les plus désintéressées du patriotisme.

L'amour de son pays n'est contraire à aucune loi naturelle : ce 11 novembre doit être une journée d'union

pour tous les Français et tous nous nous recueillons avec émotion devant la stèle gravée au nom de nos concitoyens tombés sur les champs de bataille de 14-18, de 39-45, d'Indochine ou d'Afrique du Nord.

Cet instant, de méditation pour les uns, de prière pour les autres, ne fait que renouveler un geste que nous avons eu à plusieurs reprises devant ce monument, tant avec les Maires de nos villes jumelles, Bad-Godesberg et Maidenhead-on-Thames que, tout récemment, avec les vétérans allemands.

Oublier nos morts est impensable. Recommencer les hécatombes d'antan l'est aussi et le même état d'esprit règne au-delà du Rhin, nous en avons eu maintes preuves.

Si d'aucuns voient dans notre cérémonie la survivance, voire la renaissance d'un nationalisme suranné et révolu, et s'abstiennent, par contre d'autres, chassés de nos départements français d'Algérie, nous ont demandé, puisqu'ils ne pouvaient plus se recueillir devant leurs propres monuments, de s'associer ici à cette commune prière.

Ainsi, comme l'exprime si bien notre Francis FERAUD dans le Bulletin des Anciens Prisonniers de Saint-Cloud: « Il est bon, il est sain, il est réconfortant que le 11 Novembre soit célébré chez nous avec une ferveur qui ne relève aucunement de la sclérose et s'allie même avec le goût de l'espoir ».

Après cette allocution, les personnalités et le cortège des Anciens Combattants et des assistants se dirigent vers le cimetière, non sans s'arrêter au passage pour se recueillir aux abords du monument qui, boulevard de la République, perpétue la mémoire d'autres morts héroïques, ceux tombés dans les combats de la défense de Paris en 1870-71.

Puis, au Carré Militaire, ce fut M. F. BALLOCHE, Vice-Président du Souvenir Français, qui, s'adressant plus spécialement aux nombreux jeunes présents, leur trace une vaste fresque de notre histoire nationale: tour à tour, il évoque pour eux la grande guerre, celle où ont été tués leurs grands-pères, la campagne de 39-40 où succombèrent leurs pères; les gigantesques batailles qui, de Charleroi à Verdun, en passant par Dixmude, la Champagne, la Bassée, Carency, aboutirent enfin au 11 Novembre 1918, mais hélas! les morts étaient presque innombrables: près de 1.500.000 pour notre seul pays, plus de treize millions d'Européens et après le réarmement, l'avènement d'Hitler et du nazisme, le désastre de 40, nos millions de prisonniers, la longue attente, la Résistance: « ceux qui ont fait humainement tout ce qui était en leur pouvoir mais dont beaucoup ont dû payer de leur vie l'ambition de rester Français »; parmi eux, l'orateur évoque les Jean Moulin, d'Estienne d'Orves, Berthie-Albrecht, le Président Félix Eboué, et, plus près de nous, Pierre Lorrain, « l'avocat Maurice Jeanpierre qui hébergea personnellement l'état-major de la Résistance ce qui l'amena, après dénonciation, à Büchenwald dont il ne revint jamais ».

Après avoir stigmatisé les imprévoyances qui, par deux fois, nous lancèrent au combat sans les armes suffisantes, il poursuit: « ce qui est attristant pour nous autres anciens combattants ou prisonniers de guerre, c'est de constater qu'une troisième fois nous ne pensions pas à nous prémunir contre toute attaque... Pourquoi ergoter, après les deux guerres que nous avons subies,

alors que nos déboires furent la conséquence du manque d'outillage militaire? »

Et il conclut: « L'ère des hommes de bonne volonté a sonné depuis quelque temps et nous pouvons quand même envisager une meilleure compréhension des peuples ». Puis, s'adressant à nouveau directement aux jeunes: « Pensez un peu, leur dit-il, à ceux qui, enfants comme vous, croyaient en la vie heureuse et paisible et dont la haine implacable des hommes a fait des martyrs à la défense de leur pays. Que nos pensées soient communes pour vénérer le souvenir de ceux qui ne sont plus pour que la France éternelle reste ».

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Remise de récompenses et distinctions

Le 19 juin 1964, en prélude au Congrès des Anciens Combattants de Saint-Cloud et de Bad-Godesberg, et en présence des personnalités clodoaldiennes, M. Albert VILLE, Président actif, a remis la médaille de bronze à Mlle POSTE qui, depuis de nombreuses années, ne ménage pas son dévouement au Souvenir Français; elle est en cela le digne successeur de son Père, lui-même titulaire de la médaille de vermeil avec bélière, distinction très rare.

Puis M. Robert FINELLE, Président honoraire, remit solennellement la médaille de vermeil à M. N. ANTONAT, Citoyen d'honneur de la ville. Avec une générosité sans égale, celui-ci, Président d'honneur de nos associations clodoaldiennes, aide nos trésoreries. Ne pouvant le remercier comme il conviendrait, nous nous permettons de l'assurer de notre indéfectible amitié.

Après les manifestations du 11 Novembre, le dimanche 15 novembre 1964, dans la salle d'honneur de la Mairie, une nouvelle remise de récompenses et de décorations eut lieu en présence de M. le Maire entouré de M. ANTONAT, de M. MARIE, Secrétaire général, médaillé du Secours Français, des membres de notre comité ainsi que de nombreux amis. Le Président actif excusa M. FINELLE et M. NEVEU, puis procéda à une remise de diplômes d'Honneur à M. G. GOURDON, Chef de bureau à la Mairie dont la diplomatie efficace contribue à aplanir les difficultés surgies lors de l'organisation de nos manifestations et à en assurer le succès; diplôme d'Honneur également à M. Ch. MARECHAL qui, nouveau venu au Comité, a déjà fait preuve d'une activité de bon aloi et assuré par sa maîtrise, le déroulement de nos manifestations; médaille de bronze à M. Jack ANNET, Secrétaire général adjoint du Comité pour les qualités d'organisateur discipliné qui nous le rendent précieux, qualités qu'il met d'ailleurs très profitablement au service d'autres associations de notre ville; médaille de bronze enfin à M. Pierre Y. DEFREMONT pour la contribution fréquente et l'activité féconde que ses connaissances lui permettent de mettre à notre service. Clodoaldien depuis quarante-six ans, profondément attaché à notre ville, il a fait preuve de ses dons d'organisateur doublé d'un artiste dans les lourdes fonctions de Commissaire Général du Congrès des Anciens Combattants des villes jumelées.

Les félicitations et les applaudissements unanimes saluèrent cette proclamation.

M. VILLE remercia les autorités et l'assistance et les assura que le Souvenir Français continuera son œuvre. C'est ce dont se félicita M. CHAVETON, Maire de Saint-Cloud, Conseiller Général en exprimant sa gratitude au Comité et aux Membres pour le soin qu'ils prennent, chaque année, d'organiser les cérémonies du 11 novembre.

Il est bon de signaler que M. VILLE remit directement à M. Adrien DUVAL, absent le 19 juin, un Diplôme d'Honneur décerné par le Comité National en reconnaissance d'une générosité remarquablement fidèle. Que cet exemple n'est-il suivi! L'entretien des tombes des héros « morts pour la France » ne poserait plus de problème...

CHRONIQUE DU JUMELAGE

Dans le dernier *Bulletin Municipal* a été omis de cette « chronique », une des manifestations de l'été écoulé qu'il est bon de souligner.

A la suite de leur Kermesse, en mai, les Scouts de SAINT-CLOUD ont invité 40 Scouts et Guides de MAIDHENHEAD, notre ville-jumelle. Ces 40 jeunes ont été reçus dans 40 familles de SAINT-CLOUD. Des projets sont actuellement en cours en vue de la réciprocité de cet accueil. Nous rendrons compte en temps utile de cette souhaitable réalisation.

*
**

Nous devons signaler aussi que la Ville de SAINT-CLOUD a reçu naguère la visite d'un groupe de jeunes filles du Lycée protestant de BAD-GODESBERG, accompagnées de leur directeur, le docteur Schultz, et deux professeurs, Mme Mittag et M. Keller. Ces jeunes filles, qui étaient les hôtes des religieuses de la Maison Monestier, furent en outre reçues par des familles clodoaldiennes et participèrent, au cours d'un séjour de dix jours, à diverses excursions dans la région parisienne ainsi qu'à une cérémonie à notre Temple du boulevard de la République.

En témoignage de reconnaissance, elles décidèrent, avec l'aide de leurs parents, d'offrir au Temple un vitrail qui a été inauguré le 15 novembre, au cours d'une cérémonie simple et émouvante. Au nom des 300 familles qui avaient tenu à s'associer à ce geste, Mme von Coëlln, député de la région de BONN et présidente de l'Association des Parents d'Elèves du Lycée protestant, remit cette œuvre à M. le Pasteur Jeanneret. M. Keller était présent ainsi que Mme Schultès qui est elle-même le Pasteur de la communauté française protestante de Bad-Godesberg ; M. le Maire de Saint-Cloud, les Adjoint M. Monsel, Mme Clément, M. Raynaud, les Conseillers municipaux MM. de Plinval et Petit. Beau symbole de l'amitié qui unit nos deux villes jumelles et de la sympathie qui existe en ces mêmes villes entre les catholiques et les protestants.

CARNET DE DEUIL

Le 2 novembre mourait, en son domicile, à St-Cloud, après une longue maladie,

M. Georges HUET

personnalité clodoaldienne bien connue, entrepreneur de menuiserie fournisseur de la ville, qui consacra une partie de sa vie et de son activité aux jeunes, spécialement en se faisant l'apôtre de la gymnastique sportive, et se dévoua aussi à ses semblables puisqu'il fut pendant plus de 30 ans animateur, puis secrétaire général de la Société de Secours Mutuels St-François-Xavier.

Une foule nombreuse et émue le conduisit à sa dernière demeure et assura les siens de la sympathie de tous. Des

discours furent prononcés à l'issue de la cérémonie religieuse, par le représentant de la Fédération Française et de la Ligue d'Ile-de-France de Gymnastique, puis par le Maire de Saint-Cloud, au nom de la ville.

Détail à signaler: la Médaille de Vermeil de la Ville de Saint-Cloud, que ses mérites et son dévouement lui avaient fait attribuer, venait de lui être remise alors que, bien que malade déjà, il ne semblait pas que sa fin fût si proche.

*
**

Un Ami fidèle :

M. Harry FLETCHER-WOOD

Maire de notre ville jumelle, *Maidenhead-on-Thames*, élu en 1961 et réélu en 1962, M. Fletcher-Wood s'est toujours montré sincèrement partisan de ces amitiés internationales par lesquelles se construit l'Europe et la Paix. A ce titre, il prit une part active au jumelage triangulaire réalisé entre notre ville, la sienne et *Bad-Godesberg*. Ayant dû subir une opération, il s'éteignait peu après, le 12 novembre, à l'âge de 64 ans.

Beaucoup de nos concitoyens et de jeunes de Saint-Cloud avaient eu l'occasion, au cours des nombreuses visites qu'il nous fit, de le connaître et de l'apprécier. Aussi, sa disparition imprévue nous touche-t-elle profondément.

*
**

Nous avons également appris que

M. René RIVALLAIN

Ancien de la 2^e D.B.
Croix de Guerre 39/45

est décédé, le 11 décembre 1964, à l'âge de 46 ans.

M. Rivallain était bien connu en notre ville, en tant que Président du Club Sportif Clodoaldien. Il était aussi le gendre de M. Jean MARIN, Conseiller Municipal. Nous présentons à Mme RIVALLAIN, à ses enfants et à M. et Mme MARIN, si cruellement frappés, nos très vives condoléances.

*
**

Nous renouvelons à ces familles éprouvées l'expression sincère de notre sympathie émue.

UNE CONFERENCE SUR UN PROBLEME D'ACTUALITE

Le 16 décembre, M. Raymond Giraud, Conseiller municipal, professeur au Centre National d'Etudes de la Protection Civile, a prononcé, à l'intention d'un certain nombre de garçons de l'école du Centre, une conférence sur une question d'actualité: le problème atomique. Organisée par M. Rouget, Directeur, la réunion groupait 250 élèves du Collège d'Enseignement Général.

Après avoir défini l'atome et la radioactivité, l'orateur évoqua sommairement le problème des engins atomiques pour passer en revue toutes les promesses pacifiques de

l'atome : énergie électrique, applications multiples des radioéléments dans l'industrie, l'agriculture, la recherche, la conservation, la médecine.

La protection contre le danger radioactif fut ensuite définie par M. Giraud qui conclut en souhaitant que l'ère atomique, commencée à *Hiroshima*, se poursuive exclusivement par des applications pacifiques.

Les élèves purent ensuite s'initier à la manipulation de nombreux appareils de détection mis à leur disposition et fonctionnant grâce à des sources radioactives réelles, mais sans danger.

Un film montra ensuite, de façon plaisante, tout ce que l'on est en droit d'attendre de bon de l'atome.

HEURES D'OUVERTURES AU PUBLIC DES BUREAUX DE LA MAIRIE

A dater du Lundi 1^{er} Février 1965

les Services de la Mairie seront ouverts au public, les jours ouvrables :

du Lundi au Vendredi :

de 8 h. 45 à 12 heures et de 14 heures à 17 h. 45,
le Samedi :

de 8 h. 45 à 12 heures.

NOUVELLE REPARTITION DES BUREAUX DE VOTE

L'augmentation de la population dans certains quartiers ayant créé un déséquilibre du nombre des inscrits dans les bureaux de vote, il a fallu procéder à quelques modifications dans leur répartition territoriale.

Nous donnons ci-dessous, à titre indicatif, la nouvelle nomenclature des rues afférentes à chacun des secteurs de vote :

1^{er} Secteur : MAIRIE (1^{er} bureau)

André-Chevrillon, Audé, Béarn, Calvaire (sauf 30 et 32), Carnot (du 1 au 28), Dailly (11 à 31 et 12 à 40), Dantan, Deville (place), Dr-Desfossez, Eglise (place), Eugénie, Feudon, Gaston-Latouche, Hospice, Lauer, Libération, Nord, Pas de St-Cloud, Rouen, Vauguyon.

2^e Secteur : CENTRE CULTUREL

(14, rue des Ecoles, 2^e et 3^e bureaux)

Autoroute, Chalets, Chev. de Lorraine, Cdt. de Lareinty, Crillon, Dailly (1 à 9 et 2 à 10), Ecoles, Edeline, Eglise (rue), Emile-Verhaeren, G.-Clemenceau (place), Gounod, Hébert, Jeanne, Maurice-Ravel, Montesquiou, Nancy, Nogent, Orléans, Paix, Palais, Parc de Montretout, Parc de St-Cloud, Passerelle, Pozzo-di-Borgo, Royale, Silly (place), Terres-Fortes.

3^e Secteur : GROUPE SCOLAIRE

(Rue René-Weill, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e bureaux)

A.-Coutureau, Armengaud, Avre, Bucourt, Buzenval, Camp-Canadien, Clos (Sente du), Cottage-Picard, Ernest-Tissot, Ferdinand-Chartier, Foch, Gaillons, Garches (rue et gare), Garenne, Général-

Leclerc, Girondins, Henri-Regnault, Jacoulet, Joseph-Leguay, Joseph-Lambert, Joséphine, Lelégard, Laval, Magenta (place), Marbeau, Montretout, Pasteur (rue et villa), Pigache, Paul-Ollendorf, Pommiers rouges, Porte-Jaune, Preschez, Redoute, René-Weill, République (1 à 139 et 2 à 148), Résidence (La), Romand, Roses (allée des), Sevin-Vincent, Source, Tahère, Tennerolles, Traversière.

4^e Secteur : GROUPE SCOLAIRE

(Rue du Pierrier, 8^e et 9^e bureaux)

Aqueduc (rue), Bérengère, Fouilleuse, Mont-Valérien, Pierrier, République (141 à 217 et 150 à 220), Val d'Or (37 à 51 bis), Villarmains, Washington, Beausoleil.

5^e Secteur : GROUPE SCOLAIRE

(Boulevard Sénard, 10^e, 11^e et 12^e bureaux)

Albert-1^{er}, A.-Belmontet, Alphonse-Moguez, Aqueduc (av. n° 12), Bernard-Palissy, Bois de Boulogne, Bory d'Arnex, Calvaire (30 et 32), Calvaire (avenue), Carnot (28 bis à 78), Charles-Blum, Cicerone, Clodoald, De-Lattre-de-Tassigny, Dix-huit-Juin, Duval-le-Camus, Flore (avenue), Gâte-Ceps, Longchamp, Marius-Franay, Milons, Pâtures, Pommeraie, Sénard, Suresnes, Val d'Or (1 à 35), Verrerie, Vignes, Victoire, Viris, Yser.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR (Décret du 16 novembre 1964)

Chevalier :

M. LIBMOND Pierre-Alexandre, Saint-Cloud.

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE FRANÇAISE (Arrêté du 9 juin 1964)

M. DALOTEL Pierre, brigadier, Saint-Cloud.

M. TESSIER Pierre, sous-brigadier, Saint-Cloud.

M. TRICARD Alexandre, Officier de police adjoint, Saint-Cloud.

Nos félicitations aux nouveaux décorés.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Une tradition très heureuse et qui semble bien s'installer, c'est celle que suit encore cette année l'Union des Commerçants du Centre et qui consiste, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, à illuminer de très artistique façon, les rues et places de ce secteur de Saint-Cloud.

L'inauguration de ces installations a été faite le samedi soir, 5 décembre, en présence de M. Leduc, Député-Maire de Meudon, de Mme Chaveton, représentant M. le Maire de Saint-Cloud empêché, de M. Monsel, Premier Adjoint, de MM. Raynaud et Jean Clément, Adjointes et d'une foule nombreuse de personnalités et d'habitants.

Le nouveau
LYCÉE
de
Jeunes Filles



*Dans son cadre
de verdure :*

la nouvelle
ÉCOLE MATERNELLE
du
Val d'Or



Le nouvel Hôpital
de SAINT-CLOUD
dont l'inauguration aura lieu
au printemps prochain :
LA POLYCLINIQUE

Construction
du CENTRE SOCIAL
et CULTUREL
de la Passerelle

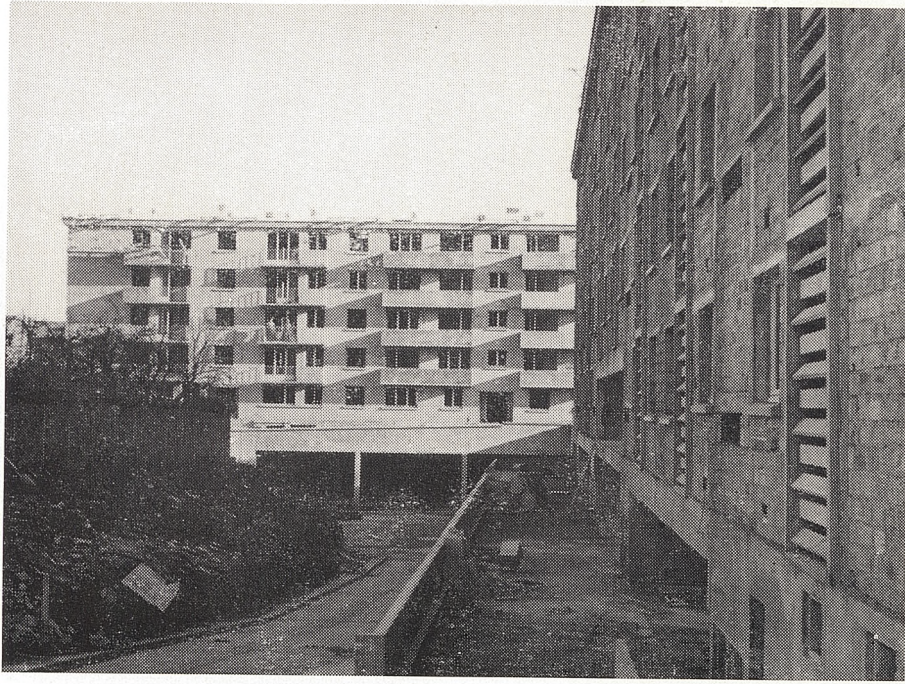


ASSAINISSEMENT :
7.000 m. d'égouts
réalisés depuis 1959

Ces travaux nécessitent
parfois la mise en œuvre de
moyens très importants...



MODERNISATION
de la voirie urbaine :
(*rue des Gâte-Ceps*)
redressement
et aménagement
de parkings



Au rond-point Tissot : réalisation du programme d'I. L. N.
et aménagement en sous-sol des
garages et ateliers municipaux



MODERNISATION de la voirie : élargissement de la rue Pasteur



RÉNOVATION de la voirie : aménagement du carrefour Washington...



Avant travaux



Après travaux

... élargissement de la rue de l'Aqueduc



JARDINS et PARCS

Aménagement du carrefour Magenta (1^{re} tranche)



AU CENTRE CULTUREL

Modernisation de la salle Gounod

MODERNISATION
de la voirie :
élargissement de
l'avenue de Longchamp



SÉCURITÉ AVANT TOUT !...
...la signalisation tricolore
aux carrefours critiques :

Montretout - République ↓



Gounod - Crillon ↑

*Pour lutter
contre l'incendie,
des moyens modernes :*
le
Fourgon-pompe-tonne



*Pour les
sociétés sportives,
les garderies,
les colonies de vacances :*
notre car
de 24 places

(Photo Fischer, Lomppez, Marie, Neveu)

Nous ne saurions trop féliciter tous ceux qui, par le mal qu'ils se sont donné ou par leur générosité compréhensive, ont permis d'obtenir cet heureux résultat.

Pour sa part, la Ville de Saint-Cloud, devant le succès de ses *sapins de Noël* de quartier, a porté leur nombre à dix, ce qui donne un cachet particulier à notre Noël clodoaldien.

DEPART A LA RETRAITE

Nous apprenons avec regret le départ à la retraite du Brigadier-Chef Georges FOURNIER, commandant le corps urbain de police.

Depuis plus de vingt ans à Saint-Cloud, il avait su, dans une fonction des plus ingrates, s'attirer l'amitié de ses collègues, la sympathie générale et l'estime de nos administrés.

Il laisse dans notre ville un excellent souvenir, mais aussi le regret de voir partir un fonctionnaire consciencieux.

Nous lui souhaitons de jouir longtemps d'une retraite bien gagnée.

EPARGNE ET PREVOYANCE

Il est inutile de rappeler que la *Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Versailles* possède une succursale à Saint-Cloud : 29, rue d'Orléans (Tél. 825-64-65), ses heures d'ouverture étant :

Les lundis et mardis, de 15 h. 30 à 18 h. 30;

Les jeudis, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 15 h. 30 à 18 h. 30;

Les samedis, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 heures.

Indépendamment des dons attribués chaque année aux meilleurs élèves de nos Ecoles communales, la Caisse d'Epargne de Versailles a souvent apporté son aide à la Ville de Saint-Cloud, depuis 1951, en lui prêtant plus de 3 millions de francs, soit pour les travaux scolaires, soit pour les constructions d'H.L.M., plus particulièrement pour l'agrandissement de l'Hôpital et aussi pour l'édification de l'Eglise de Montretout ainsi que l'aménagement de l'Aumônerie des Lycées.

Ainsi les habitants de Saint-Cloud qui font confiance à leur bureau local de Caisse d'Epargne, bénéficient indirectement de son aide substantielle !

Rappelons les avantages offerts par cet organisme :

Les intérêts des fonds déposés sont nets d'impôts. La discrétion est absolue, le placement absolument sûr.

DANS LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-CLOUD

Nos très actifs « Amis de Saint-Cloud » n'ont pas manqué de manifester leur vitalité dès la rentrée : le 18 octobre, en union avec la Société Parisienne « L'Art pour tous », ils nous conviaient à entendre, dans la Salle de l'Ecole Normale Supérieure, la très intéressante conférence de Maître Gabriel OLIVIER, avocat à la Cour : « *Le Coup d'Etat du 18 Brumaire* ». L'autorité de l'orateur, l'intérêt d'un tel sujet en ce lieu historique, avaient attiré une nombreuse assistance : félicitons les présents mais constatons, une

fois de plus, que les absents ont eu tort... D'autant plus qu'à l'issue de la conférence eut lieu une captivante visite du Musée de Saint-Cloud sous l'aimable conduite de Robert HARDOUIN, le distingué Conservateur; musée d'histoire locale, comme chacun sait, riche de tant de souvenirs d'art et d'histoire, témoins d'un passé qui, grâce à ses soins éclairés et ses efforts, refuse de mourir tout à fait ! Combien de nos concitoyens ont examiné ces vitrines avec la pieuse attention qui convient ? Combien les ignorent totalement ? Rappelons donc à nouveau que notre Musée, installé à la Mairie, est toujours ouvert quand celle-ci l'est elle-même, et que le Conservateur accueille lui-même les visiteurs les lundis et jeudis après-midi.

Autre manifestation, le 8 novembre au matin : *l'Assemblée Générale de l'Association*. Sous la présidence de Robert HARDOUIN qui, en termes heureux, rappela ce que sont ces « Amis de Saint-Cloud », ce qu'ils veulent faire, ce qu'ils espèrent (pourquoi donc tant de Clodoaldiens s'intéressent-ils si peu à leur petite cité ?), eût lieu, sous la forme administrative, l'Assemblée générale statutaire : rapport moral et d'activités, complet et précis, présenté par Mlle Y. CHAMON, Secrétaire; rapport financier, par M. ROUBAUD, trésorier; renouvellement de mandats ou élections à divers postes.

Puis le Président amorça, comme il sait le faire, une intéressante causerie de l'écrivain Charles OULMONT, non en le représentant, ce qui est bien inutile ici où il est bien connu et d'ailleurs chez lui, mais en l'invitant à nous permettre de puiser sous son inestimable maîtrise, dans les trésors de ses souvenirs : ce qu'il fit avec la bonne grâce charmante qu'on lui connaît.

Et ce fut une heure bien agréable au cours de laquelle il fut certes question de « *Maurice Ravel Clodoaldien* », puisque c'était le sujet annoncé !... mais d'autres figures aussi, si nombreuses qu'il est bien difficile d'en parler ici sans en oublier beaucoup : Fauré, Gounod, Debussy pour ne citer que ces trois parmi peut-être les plus grandes. Et que d'anecdotes curieuses ou émouvantes : nous vîmes Gounod composer son « Ave Maria » en guise de « déclaration » à la jeune fille qui devait être sa femme; Ravel trouver l'inspiration de sa « Valse » dans une brasserie de Vienne au hasard des battements d'une porte qui lui masquaient puis lui restituaient l'orchestre voisin; puis « recevoir » son « Boléro »... des mains exaspérées d'un forgeron, bien innocent d'ailleurs, mais qui martelait à longueur de jour, sur son enclume, trop proche de la petite maison de Montfort, le rythme désormais célèbre jusque dans la répétition volontairement crispante.

A la vérité, on ne se lasse pas d'entendre et surtout d'écouter, tant on est sous le charme ! Et ce maigre compte rendu n'est, hélas ! qu'une pâle grisaille. Et il a bien fallu lever la séance... mais avec la certitude bien consolante que le « sac aux souvenirs » est loin d'avoir été épuisé : c'est, sans doute, plus qu'un espoir ?

LES ROTARIENS DE SAINT-CLOUD

Célébrent la "Semaine de la Fondation Rotary"

Ainsi que les 11.800 Clubs Rotariens qui existent actuellement dans le monde, le *Rotary-Club de Saint-Cloud* a participé, entre le 15 et le 21 novembre, à la « Semaine de la Fondation Rotary ».

M. Claude COLIN, Président du Rotary-Club de Saint-Cloud, a précisé à cette occasion, que les nouvelles dispositions prises cette année, au Congrès de Toronto, ainsi que les budgets votés, permettront d'élargir considérablement le champ d'action de la Fondation.

Son programme actuel qui, depuis 1947, consiste à attribuer une bourse d'une année pour accomplir des études universitaires à l'étranger, se poursuivra comme par le passé. Jusqu'ici, 1.853 jeunes gens et jeunes filles, originaires de 70 pays, ont étudié dans 58 autres pays grâce à des bourses d'une valeur moyenne de 12.750 francs. La Fondation a attribué ainsi, depuis sa création, plus de 22 millions de (nouveaux) Francs. Elle entend bien poursuivre, chaque année, ses efforts.

Les dispositions prises récemment à Toronto ont pour but de développer encore les relations amicales et la compréhension mutuelle entre les hommes de différentes nationalités. Il est prévu d'accorder des subventions qui permettent à des jeunes d'aller, à l'étranger, parfaire telle ou telle formation technique. Dans le même esprit, des groupes de jeunes hommes d'affaires et des

représentants des professions libérales seront aidés, sur le plan financier, pour organiser des voyages d'études. Les fonds alloués à ces dépenses, pour 1964-1965, s'élèvent à 3.430.000 F et seront majorés au cours des années à venir.

PHOTO-CINE CLUB DE SAINT-CLOUD-GARCHES

« Sous le signe du jumelage » :

Huitième Expo-Photo à Saint-Cloud

C'est le 7 novembre dernier, vers 17 heures, que M. le Maire de Saint-Cloud et Mme CHAVETON, M. et Mme ROLLIN ainsi que plusieurs Conseillers municipaux, M. le Commissaire principal PAILLARD, MM. les Maires-Adjoints de Garches et Conseillers et les Présidents des Clubs invités se trouvèrent réunis au Centre Culturel pour le vernissage du 8^e Salon du Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud-Garches.

Cette fin d'après-midi revêtait un caractère exceptionnel par le fait que le Photo-Club de Bad-Godesberg, invité, avait tenu à être présent : M. le Vice-président et Mme SCHREIBER et deux autres membres s'étaient spécialement déplacés et rendaient ainsi la visite que leur avait faite, en août dernier, lors de leur Salon, notre dynamique Vice-président G. LAPEYRE.

M. le Maire se fit un plaisir de servir d'interprète entre photographes clodoaldiens et allemands, ce qui permit d'échanger bien des points de vue.

Le dimanche soir, les membres du Club offrirent un apéritif amical à leurs collègues étrangers : réunion cordiale à laquelle assistait M. CHAVETON qui remit à nos visiteurs une plaquette-souvenir sur Saint-Cloud. Ceux-ci, en échange, offrirent au Club un superbe album de photographies reflétant les tendances actuelles de la photographie allemande.

Rappelons que le Salon, ouvert du 7 au 11 novembre, reçut la visite d'un très grand nombre de personnes, dont certaines fort éloignées de Saint-Cloud.

Cette année, la Coupe de la Ville de Saint-Cloud, à la suite du referendum-visiteurs, a été attribuée à M. G. FISCHER, pour son épreuve « Rencontres », tandis que le Photo-Club de Meudon, jugeant les diapositives couleures, désignait l'une des photos de M. HARDOUIN comme la meilleure pour recevoir la magnifique coupe offerte par M. ANTONAT, Citoyen d'honneur de la Ville.

En terminant, rappelons les échanges fréquents qu'entretient le Club depuis plusieurs années avec nos collègues de Bad-Godesberg et les beaux succès remportés par Saint-Cloud-Garches, depuis son dernier Salon : en Hongrie, une coupe en argent ; 4 médailles de bronze au Brésil et en France, un diplôme d'honneur à Formose, une coupe à Biarritz, 4 autres prix dans des Salons internationaux.

Et, en 1965, le Club continuera à toujours mieux faire connaître Saint-Cloud dans le monde entier !

AUTOMOBILE-CLUB DE SAINT-CLOUD

Les 10 et 11 octobre 1964, l'Automobile-Club de Saint-Cloud a fait courir son 11^e Rallye des Six Heures, épreuve nationale comptant pour le Championnat de France.

Les voitures participantes étaient contrôlées dans l'après-midi du samedi 10 octobre, au Stade du Quai-Carnot, d'où elles partaient de 2 minutes en 2 minutes, à partir de 21 heures, pour un parcours de 300 km agrémenté de cinq épreuves de vitesse.

On notait, parmi les 71 concurrents, de nombreux noms figurant au classement du Championnat de France et des concurrents venus de tous les coins de la France, ce qui dénote la portée nationale de cette épreuve clodoaldienne.

Les routes très glissantes ont rendu ce 11^e Rallye très délicat. Dès le départ, l'épreuve des bois de Saint-Cucufa s'avérait très difficile et le public, nombreux malgré la nuit et le mauvais temps, assistait à ce premier et magnifique match de vitesse. Les courses de côte du Val-Saint-Germain, d'Arbonne et des Dix-Sept tournants, et surtout le très difficile parcours chronométré des

Hauteurs de la Solle, ont départagé la trentaine d'équipages non pénalisés sur 71 partants.

Finalement, le tandem de Henning-Zachariassen, sur Fiat-Abarth, l'emportait de quelques points sur le sympathique duo de l'Ecurie d'Alsace, Henser-Jaegle, sur Peugeot 404 et sur l'équipage Reille-d'Armaillé, sur Austin-Cooper. Les Clodoaldiens Cantineau-Bertrand, sur Renault R8 se classaient 13^e alors que, du côté des dames de Saint-Cloud, Mme Faugeras-Mlle Latte, sur Simca 1000, 21^e au classement général, enlevaient la compétition féminine et se classaient 2^e des Aspirants, derrière la Renault 1093 de Boudou, un des meilleurs jeunes du volant de 1964. D'autres pilotes clodoaldiens, Hill-Gorin sur Dauphine, Griffon-Judet sur Morgan et Barthomeuf-Cochard, sur R8-Major, non pénalisés sur le parcours routier, enlevaient des places d'honneur.

La remise des prix par M. André Garnier, Président de l'Automobile-Club de Saint-Cloud et M. André Lemonnier, Conseiller Municipal, Directeur d'Epreuve, eût lieu à la Salle des Fêtes Municipale le dimanche 11 octobre, sous la présidence d'Honneur de M. Antonat, citoyen d'honneur de Saint-Cloud et des représentants des Maisons Esso, Klippan et Labo.

L'Automobile-Club remercie tous ses amis qui ont participé à l'organisation et assuré les contrôles de nuit de ce Rallye qui n'a recueilli de la part des concurrents, que des éloges.

L'U.A.S. SAINT-CLOUD A TOKYO

Saint-Cloud était bien représenté à Tokyo. Le Directeur technique de la section judo, M. ROSSIN (4^e dan) avait, en effet, été choisi par la Fédération Internationale pour arbitrer, avec cinq collègues européens, deux américains, deux coréens et onze japonais, les compétitions de judo.

Dès son retour en France, M. ROSSIN a repris ses activités à la section judo de notre ville et c'est à la sortie de sa leçon du lundi soir que nous lui avons posé ces quelques questions :

1° *Avez-vous trouvé au Japon, pays du judo par excellence, ce que vous y attendiez ? N'avez-vous pas été déçu ?*

— Aucune déception, absolument aucune sur le judo japonais : installations sportives admirables, vastes tapis « tatamis », entraînement très poussé et très scientifique des judokas, enthousiasme de ceux-ci pour leur sport...

2° *Les techniques du judo sont-elles au Japon supérieures à celles du reste du monde ?*

— Certainement. Le judo, il faut le noter, a encore beaucoup progressé depuis la fin de la guerre au Japon. Alors que l'Europe des années 40 faisait l'apprentissage de cette discipline avec Maître Kawaishi, le Japon avait, dès ce moment, dépassé ce stade d'évolution du judo.

Le judo européen doit beaucoup à Maître Kawaishi pour tout ce qu'il a fait connaître et pour ses méthodes pédagogiques appropriées, notamment la progression du judoka à travers les étapes que constituent les différentes ceintures (blanche, jaune, orange, verte, bleue, marron et noire) ; mais cet enseignement n'était qu'une étape et Maître Kawaishi n'a pas continué, après guerre, dans la voie novatrice qu'il avait tracée.

Ce n'est qu'en 1950 que Maître Ishioro-Abe, envoyé officiel du Kodokan, dès son arrivée en France, a fait découvrir le nouvel état du judo au Japon. Ceci explique le retard actuel du judo européen pour combler les années d'après-guerre.

3° *D'après ce que vous dites, les résultats olympiques auraient dû être écrasants au profit des japonais ?*

Ils l'ont été, en effet. Outre les médaillés de nationalité japonaise, il faut constater que les médaillés non japonais, quelle que fut leur nationalité, avaient tous, après être devenus des champions dans leur pays, été à l'école du judo japonais pendant des mois sinon pendant des années : ainsi le hollandais Geesing, champion olympique « toutes catégories », a fait au Japon six séjours de 3 à 6 mois.

4° *Quel enseignement de votre voyage avez-vous tiré pour l'avenir du judo français ?*

— Plusieurs points viennent immédiatement à l'esprit : faire une politique de jeunes (les champions japonais de judo ont de 19 à 22 ans) ; améliorer la technique en unifiant l'enseignement du

judo français sur les principes de l'enseignement du judo japonais afin de rattraper les retards et uniformiser les méthodes de tous les professeurs; donner sa place réelle à la préparation physique; se pencher sur la condition physique par la pratique de l'Ushikomi (répétition des mouvements) et du Randori japonais (compétition souple).

5° *Estimez-vous que, dans leur ensemble, à côté des athlètes des autres nationalités, les athlètes français aient fait bonne figure ?*

— Dans toutes les disciplines, les résultats sont bons. Il faut noter que les meilleurs ont été obtenus par des athlètes des pays qui avaient suivi une politique de jeunes; ces jeunes dotés d'un moral à toute épreuve, dévoués totalement aux impératifs de leur équipe, étaient nombreux à pouvoir réaliser de très hautes performances. Le culte de la « vedette » sportive a, une fois de plus, occasionné des déboires.

Il faut noter enfin l'importance donnée, dans de nombreux pays, à la formation sportive des scolaires.

6° *En terminant, quel vœu formez-vous pour la section judo de l'U.A.S. St-Cloud ?*

— Je souhaite que le bon départ de la section judo se confirme. Avec les nouvelles installations prévues d'ici quelques mois, le judo ne demandera qu'à s'épanouir à Saint-Cloud et déjà il est prévu de doubler prochainement la section des scolaires si le rythme des inscriptions se poursuit.

U.A.S. SAINT-CLOUD

Volley-ball

Une section de volley-ball est sur le point d'être constituée au sein de la Société Municipale.

Le Gymnase de la Ville, situé derrière le Stade Kelly, sera provisoirement utilisé en attendant la réalisation prochaine du projet de construction d'une salle appropriée rue du Pierrier.

Les entraînements auront lieu *les mercredis soirs, de 19 à 21 heures*, sous la direction de J.C. Garnier.

Les Clodoaldiens intéressés par ce sport sont invités à se faire inscrire sur place ou à la Mairie (Bureau des Sports et de la Jeunesse).

CLUB NAUTIQUE DE SAINT-CLOUD

Le 18 octobre dernier s'est déroulée l'épreuve, devenue traditionnelle organisée tous les ans par le *Club nautique de Saint-Cloud*.

Le succès grandissant de ces régates, avait nécessité, faute de pouvoir « écarter les rives », de limiter les participants et les types : d'où la mise à l'écart, très regrettée, des *Vauriens*; mais on avait admis hors compétition, quelques bateaux de séries nouvelles, tel le récent « 470 ».

Par beau temps ensoleillé, au vent trop mesuré sans descendre pourtant jusqu'au calme plat, 46 bateaux se classèrent à l'issue des trois manches, parmi lesquels de nombreux A.C.B.B., nos voisins et amis arrivés spectaculairement au matin par voie d'eau... Puis, après la fièvre des cinq dernières minutes, ce fut le coup de canon rituel, tiré par M. CHAVETON, Maire et Conseiller Général qui avait bien voulu rehausser par sa présence l'éclat de la réunion. Et aussitôt après, la lutte était engagée. Les services de contrôle et de sécurité s'affairaient, assurant le respect des sacrosaintes règles de course, alors qu'une « Caravelle » d'initiation, ayant troqué ses voiles frappées de la Croix de Malte contre un moteur hors-bord, sillonnait le bassin sous grand pavois admettant à son bord, tour à tour, photographes et invités.

Par vent mieux établi et après une joyeuse collation offerte aux équipages par le C.N.S.C., les hostilités reprenaient de plus belle au grand plaisir des nombreux promeneurs qui ne perdaient rien des harmonieuses évolutions des concurrents attentifs à cueillir « la risée » décisive, tandis que ceux de la passerelle commentaient ferme les engagements qui se succédaient pour virer la bouée amont.

La savante arithmétique du Comité de course, appliquant la méthode des compensations de temps, méthode qui permet de comparer équitablement les performances réalisées par des bateaux de caractéristiques différentes permit enfin de proclamer un palmarès et d'attribuer la Coupe, et ceci à titre définitif, à l'A.C.B.B., vainqueur pour la 3^e fois consécutive grâce à l'équipage des frères SADO.

Voici d'ailleurs les résultats des premiers classés :

« 505 » : MM. SADO Frères, Delmas, Schounhed (tous A.C.B.B.); « *Mousses* » : MM. Arnault-Trassard (Evry-Petit-Bourg), Th. Valat-Dupay, Turpin frère et sœur (C.N.S.C.); « 420 » : MM. Oreillard, Barot, Morry (tous A.C.B.B.); « *Moth* » : MM. Sado Père, Brisboure, Cruaud (tous A.C.B.B.). Et, hors compétition : « *Canetons* », MM. Souliac, Combe, Pasquet (tous A.C.B.B.); « 470 » : MM. Christ (Viry-Châtillon), Claude (Dammarié-les-Lys), Epron (C.V. Dennemont).

Mais la véritable signification d'une telle manifestation a été de montrer la vitalité de notre Club nautique. S'il n'a pu forcer la victoire devant des adversaires de grande classe, du moins enregistré-t-il avec une grande satisfaction l'intérêt manifesté par tous les spectateurs, une participation accrue tant des clubs extérieurs que des équipages du C.N.S.C., beaucoup plus nombreux que les années passées.

Nos barreaux et équipiers n'avaient pas hésité, au cours de l'année 64, à aller affronter de redoutables adversaires, tant en France même qu'à l'étranger : Hollande, Allemagne, Autriche, Italie, Hongrie. De brillants résultats furent obtenus. Ils autorisent de légitimes espoirs, accrus encore par l'amélioration constante des installations déjà réalisées ou à venir. Saint-Cloud, dont la situation est privilégiée, ne peut se laisser distancer dans le développement « explosif » que connaît actuellement en France le magnifique sport de la voile.

CERCLE HIPPIQUE DE SAINT-CLOUD

“Un Club qui ne demande qu'à prospérer”

D'une longue lettre que nous avons reçue de M. Jean de Faucon, Président du Cercle Hippique de Saint-Cloud, nous extrayons les passages suivants :

« Sorties bi-mensuelles dans la forêt de Maisons-Laffitte, grâce au dévouement de notre Vice-Président, M. Risch, et à l'obligeance de la « Sabretache »; succès aux examens d'équitation de la Fédération Française des Sports Equestres; organisation d'une Fête annuelle au Stade Municipal: tout cela, certes, est très intéressant; mais les Clodoaldiens que l'activité sportive de leur ville ne laisse pas indifférents, doivent savoir que le Cercle Hippique, dont le Fondateur, M. Jean Marin, a bien voulu me confier la présidence, pourrait connaître une existence beaucoup plus prospère, s'il possédait un terrain lui appartenant en propre.

« Il ne se passe pas de semaine que je ne refuse l'adhésion de débutants. Les jeunes de Saint-Cloud, en effet, comme tant d'autres, veulent pratiquer l'équitation, qui, maintenant, grâce aux Haras, à l'Education Nationale et à l'Armée, devient, petit à petit, un sport de masse, à la portée de toutes les bourses.

« La Municipalité de Saint-Cloud, et je l'en remercie, aide et subventionne le Cercle Hippique au même titre que les autres sociétés sportives de la ville. Je lui demande un effort supplémentaire qu'elle doit prochainement être en mesure de m'accorder: affecter au C.H.S.C. un terrain... Je ne lui en demande pas davantage! »

LES AMIS DE LA MUSIQUE DE SAINT-CLOUD

Cette Association, créée sous l'impulsion de M. Pierre Faraggi et placée sous la Présidence d'Honneur de Monsieur le Maire de Saint-Cloud, a donné sa séance inaugurale le jeudi 29 octobre, en la Salle des Mariages de la Mairie. Le succès, tel qu'il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes de places, prouve que les Clodoaldiens sont disposés à accueillir favorablement les initiatives culturelles prises par quelques promoteurs convaincus.

Les A.M.S. se proposent de faire venir en notre ville des artistes de renommée internationale, en alternance avec des instrumentistes, moins confirmés sans doute, mais très valeureux cependant, ceci pour leur permettre de prendre le sillage de leurs aînés et ainsi, de s'habituer à s'exprimer devant le public. Ils entendent, d'autre part, développer le goût de la musique chez les enfants en organisant pour eux des séances d'initiation réalisées avec le concours des mêmes artistes.

Au programme du 29 octobre, nous avons le Quatuor Lœwenguth et le pianiste Pierre Faraggi; ceux-là dont la maîtrise s'est révélée à la mesure de leur prestige; celui-ci, en net progrès, mais victime d'une nervosité qui disparaîtra avec l'expérience et la maturité, d'autant que rien ne justifie ses appréhensions: belle soirée en somme, encourageante et prometteuse.

La suite, c'est le calendrier 1965 qui réunit les noms d'Alfred Lœwenguth, Françoise Doreau, Jean-Pierre Rampal, Lili Laskine, Eric et Tania Heidsick, Thierry de Brunhoff et l'orchestre d'enfants de la Schola Cantorum sous la direction d'A. Lœwenguth.

Les dates et programmes de ces manifestations seront communiquées en temps utile.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Nous saluons la récente naissance de cette nouvelle Association clodoaldienne dont le but est d'unir les donateurs de sang bénévoles et de promouvoir à Saint-Cloud cette pratique humanitaire.

L'Association des Donneurs de Sang, dont le président d'honneur est le Maire de St-Cloud, et le président, M. Ch. BOUET, a donné, au Cinéma *Le Régent*, le 8 décembre, une soirée d'inauguration particulièrement réussie.

Après projection du film « Les Hommes en Blanc », un excellent documentaire sur la Transfusion Sanguine permet à l'assistance de prendre conscience du problème du sang et de l'importance toujours croissante des demandes.

COMITE DE DEFENSE CONTRE L'ALCOOLISME

Une séance d'information sur l'alcoolisme s'est tenue, le mardi 27 octobre 1964, à Saint-Cloud, au cinéma « Le Régent », sous la présidence de M. CHAVETON, Maire de la Ville, qui a bien voulu présenter les conférenciers au public, de façon éloquente.

M. le Docteur HAAS, Président du Comité de Défense contre l'alcoolisme des cantons de Sèvres et de Saint-Cloud, a tout d'abord rapidement exposé les ravages causés par ce fléau en France, ravages dus souvent à la méconnaissance de la population en matière d'hygiène alimentaire, en particulier en ce qui concerne les normes limites raisonnables d'absorption du vin.

Des représentants de mouvements de buveurs guéris, deux du mouvement « Vie libre », deux des « Alcooliques anonymes », ont parlé ensuite avec une chaleur communicative de leurs expériences passées, des buts de leurs associations, de l'entraide féconde qui s'y manifeste.

Le grand film « Une femme en enfer » a ensuite été projeté. Il montre avec une terrible intensité la déchéance d'une femme frappée de ce terrible mal puis sa remontée grâce à l'humaine compréhension d'un mouvement de buveurs guéris.

Le Comité Départemental de Défense contre l'alcoolisme reste au service de tous dans le domaine de la lutte contre ce redoutable fléau. Il a son siège : 19, rue Berthier, à Versailles.

Permanence locale : le mardi, de 17 à 19 heures, 14, rue des Ecoles, à Saint-Cloud.

L'adhésion au mouvement (versement minimum 6 F par an) donne droit au service de la revue « Alcool ou Santé ». C.C.P. 12.085-07 PARIS.

Section locale de la SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS POPULAIRES DE FRANCE

L'Assemblée Générale de la section aura lieu le *vendredi 29 janvier*, à 20 h. 30, au Centre Culturel, rue des Ecoles (Salle Gounod), sous la présidence de M. Camille Bondy. M. Broqua, Professeur d'horticulture, fera un exposé et répondra aux questions que pourront lui poser les adhérents, relatives au jardinage. Une tombola sera tirée entre les seuls adhérents à jour de leurs cotisations.

AVIS DIVERS

On nous prie d'informer que

L'AMBULANCE RAYMOND

42, rue Pasteur, à Saint-Cloud (825-77-98)
effectue, de jour comme de nuit, tous transports de malades et blessés.

Compte rendu analytique de la séance du Conseil Municipal du 19 Novembre 1964

Publié en application des dispositions de l'article 32 du Code Municipal.

L'an mil neuf cent soixante-quatre, le jeudi dix-neuf novembre à vingt-et-une heures, les membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Cloud, se sont réunis, sous la présidence de M. F. CHAVETON, Maire, pour la tenue de la séance à laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit.

Etaient présents :

MM. CHAVETON, MONSEL, ROLLIN, Mme CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, de PLINVAL, LARIQUE, RAVAISSÉ, E. COLLAIN, PETIT, GIRAUD, MAILLET, Mme CHOISET, MM. GUILLAUME, LEMONNIER, A. COLIN, SCHMITT, Mme DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, Mme LORRAIN, M. HARDOUIN.

Absents excusés :

MM. MARIN, BOURGUES, PLEAU.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. MARIN a donné pouvoir à M. MONSEL,

M. BOURGUES a donné pouvoir à M. CHAVETON.

..

M. Pierre MAILLET est désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Les procès-verbaux des séances des 25 juin et 9 septembre 1964 sont adoptés, à l'unanimité des membres présents, sans observation.

M. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. le Préfet de Seine-et-Oise concluant à l'impossibilité de donner satisfaction à la délibération du Conseil Municipal en date du 25 juin 1964, demandant l'établissement d'un parking sur les berges de la Seine au pont de Saint-Cloud.

Puis, passant à l'ordre du jour,

Le Conseil, à l'unanimité,

1° Approuve le compte administratif de la ville pour les opérations de l'exercice 1963, tel qu'il lui est présenté par le Maire;

2° Emet un avis favorable à l'approbation du compte de gestion du Receveur-Municipal pour l'exercice 1963;

3° Fixe au 1^{er} janvier 1963, la date d'effet des rappels de traitements consécutifs à l'application des dispositions de l'arrêté ministériel du 14 mars 1964, portant modification du classement indiciaire des emplois communaux de rédacteur, adjoint technique et ingénieur subdivisionnaire;

Admet la rétroactivité de l'effet du décret du 1^{er} janvier 1961, portant reclassement des infirmières scolaires, le service de l'Inspection Médicale des Ecoles ayant été réorganisé conformément au vœu du Conseil Municipal;

4° Accorde des subventions complémentaires :

a) Au Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants;

b) A l'Association bouliste « Les Boul'Dogs »;

c) A la Maison des Jeunes et de la Culture;

5° Accorde une indemnité pour travaux supplémentaires et pour compensation de repos hebdomadaire au cuisinier chef de la colonie municipale de vacances de Charbonnière;

6° Décide l'application des dispositions du décret n° 64-629 du 29 juin 1964, fixant les indemnités de fonctions aux maires et adjoints;

7° Fixe le taux des vacations pour gardiennage occasionnel des bâtiments communaux;

8° Approuve le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 1964, réglé en recettes et en dépenses à : 7.914.641 F (Section Ordinaire : 4.287.812,61 F et Section Extraordinaire : 3 millions 626.828,39 F);

9° Autorise le reversement d'honoraires médicaux pour consultations au Centre de Protection Maternelle et Infantile au cours du 1^{er} semestre 1964;

10° Accepte diverses indemnités pour dommages causés au patrimoine;

11° Approuve, pour valoir marché, les mémoires présentés par une entreprise de maçonnerie pour travaux d'entretien exécutés aux bâtiments scolaires et communaux en 1963;

12° Autorise le Maire à signer un engagement de location pour un logement situé dans un immeuble communal, 4, rue du Pierrier;

13° Par 24 voix et 1 abstention, celle de M. LEMONNIER qui estime que ce n'est pas à la commune de faire les frais de mise à jour du cadastre qui est une base servant surtout pour les impositions d'Etat;

Confirme sa délibération du 6 février 1964, fixant selon les demandes de l'Administration, le montant de la participation communale, ne pouvant admettre d'engager les deniers communaux sans connaître, d'une manière précise et définitive, le montant révisé de la participation qui pourrait être réclamée;

A l'unanimité,

14° Admet en non valeur un état de cotes irrecouvrables présenté par M. le Receveur-Percepteur, Receveur Municipal de la Ville;

15° Autorise le Maire à contracter un emprunt de 200.000 F destiné à financer le solde des travaux de construction d'un Centre Social, l'emprunt de 300.000 F sollicité auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par délibération en date du 23 mars 1964 n'ayant pu être réalisé que jusqu'à concurrence de 87.740 F, eu égard aux dépenses subventionnables retenues par le contrôleur financier;

16° Décide la création d'un second poste de femme de services à l'école maternelle du groupe de Montretout;

17° Autorise le Maire à passer une convention avec l'architecte chargé d'établir le projet de construction de l'ensemble sportif prévu rue de l'Aqueduc (piscine, gymnase et tennis);

18° Accepte les conditions mises par le Conseil d'Administration du District de la Région de Paris pour la subvention d'aménagement de parking près de la gare du Val-d'Or;

19° Par 23 voix et 2 abstentions, celles de MM. MONSEL et

HARDOUIN, accepte le legs de Mme Vve QUENOT, fait au Musée de Saint-Cloud;

M. HARDOUIN motive son abstention en rappelant que M. Pierre QUENOT lui avait formellement promis de faire don de 3 meubles anciens au Musée de Saint-Cloud, lesquels objets, aux termes du testament considéré, ont été légués au Musée du Louvre.

A l'unanimité,

20° Sur proposition de M. RAVAISSE, décide d'inscrire au Plan d'Aménagement Communal, en tant qu'espace public réservé, une parcelle de terrain située avenue Marius FRANAY;

Et, sur proposition de M. le Maire décide également d'inscrire au Plan d'Aménagement Communal, en tant qu'espace public, une propriété située rue des Milons;

21° Accepte la prise en charge des frais de visites médicales périodiques pour un chauffeur de la ville, titulaire du permis de conduire « transports en communs »;

M. MONSEL demande que l'on prévoie la construction de logements de fonctions en faveur des membres du corps enseignant et d'agents municipaux;

M. DELAHAYE demande l'instauration d'un sens unique rue du 18-Juin ou son élargissement afin de faciliter la circulation, et M. SCHMITT, une mesure identique pour les rues de Buzenval (partie haute) et Henri-Régault.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 10.

Le Secrétaire de séance :

P. MAILLET.

ETAT-CIVIL

du 3 septembre au 25 novembre 1964

NAISSANCES

Bertrand Stéphane Legros. Hervé Bernard Marie Le Ny. Christine Maubert. Jean Bonjour. Eric Jeitl. Denis Jean Marie Pelard. Olivier Jean Pierre Paul Bourdon. Anne Séverine Marie Eric Mulliez. François Guy Dominique Ragot. Rémi François Pierre Vuilleminot. Maria Josefa Gambin. Antonia Luque. Thierry Foucault. Eric Jean René Cheval. Elisabeth Marie Laurence Lerebourg. Catherine Marie Françoise Mahé. Jean François Mourgues. Hélène Marthe Blanche Marie Dagoneau. Anne Chloé Devic. Isabelle Marie Germaine Heuze. Franck Claude Pasquet. Hakim Mahiou. André Pierre Peuffier. Régine Louise Solange Carre. Pierre Olivier Marie Jouffre. Christophe Marie Christian Robin. Marion Isabelle Céline Finot. Florence Vaquer. Laurent Nicolas Maréchal.

MARIAGES

Jacky Henri Guy Simon Delaunay et Huguette Eliane Fernande Saussais. Gérard Daniel Roland Lenoir et Jocelyne Renée Elisabeth Varennes. Louis Gustave Joseph Quéma et Paule Emma Vanden Bos. Pierre Joseph Chevallier et Anne Marie Elisabeth Albertine Declarq. Michel Fernand Robert Cartry et Christiane Marie Leleu. Marcel Roger Behuel et Nicole Marie Camille Tamisier. Jean François Franche et Françoise Simone Annie Degournay. Serge Yves Le Goff et Françoise Marie Louise Jacqueline Sardou. André Charles Labour et Catherine Markevitch. Joseph Martin Zeh et Geneviève Guilaine Morlier. Jean Jacques Louis Georges Durand et Agnès Marie Yvonne Jeannine Fery. Henri Coudert et Marie Irène Pasquier. Michel Louis Noyer et Annie Danielle Galvani. François Joseph Jacques Ferriera-Serrano et Brigitte Yvette Jeanne Beurrier. Jacques Claude Dubois et Jacqueline Annie Villain. Georges Antonin Ric-Desmoulines et Gisèle Jeanne Robinet. Bernard Kher et Annie Madeleine Proux. Otello Luigi Feretti et Monique Yvonne Emilie Léontine Graveau. Robert Jean Armand Leclerc et Paulette Mazure. André Marcel Mourette et Chantal Madeleine

Mauricette Raymonde Romain. Gérard Jean André Pignol et Janine Elise Gachon. René Marcel Le Guen et Mireille Colette Marie Jeannine Guerault. Jean Pierre Albert Maurice Alphonse Moguez et Suzanne Josette Portelance. Paul Jean Guidicelli et Rolande Anne Rochette. Pierre Caridroit et Anne Marie Ferrari. Jean Pierre Maurois et Brigitte Pollet. Patrick Mendelsohn et Francine Collet. Michel Boyer et Chantal Rousseaux. Yves Marie et Sonia Duchatel. Daniel Pierre Duguet et Françoise Hélène Henriette Gicquel. Thierry Darras et Justine Claudette Orger.

DECES

Andrée Camille Richard, Vve Suarez, 73 ans. Raoul Hippolyte Bellanger, 75 ans. Armand Victor Simon, 85 ans. Casimir Ban-

charel, 83 ans. Adèle Marie Podevin, 74 ans. Charlotte Marguerite Colinet, Vve Jorand, 81 ans. Ethel Winifred Green, Fme Libessart, 71 ans. Roger John Fleck, 60 ans. Eugène François Jehan, 79 ans. Odette Kepa, Fme Cederstrand, 40 ans. Marie Henriette Compeyron, 85 ans. Louis Dubreuil, 61 ans. Louise Bertrand, Vve Villain, 77 ans. Silvain Battagliola, 85 ans. Henri Derouault, 83 ans. Berthe Léontine Victoire Marteau, Vve Schmitt, 77 ans. Louise Marie Madeleine Raminger, Vve Boucher, 92 ans. Louis Auluc, 68 ans. Georges Auguste Huet, 73 ans. Germaine Favarcq, Vve Quesnot, 82 ans. Victorine Corentine Larvor, Vve Corre, 85 ans. Berthe Feissel, Fme Psalmon, 92 ans. Robert Gaston Pez, 42 ans. Lucien Emile Millard, 75 ans. François Lescure, 86 ans. Juliette Marie Louise Pecnard, Vve Thomas de la Borde, 82 ans. Denise Ernestine Bouillon, 76 ans. Jean Joseph Thibaudet, 85 ans.

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro . 0,50 NF

Abonnements

Annuels 2 NF
De soutien 5 NF

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64.

VERRES DE CONTACT

J. TINLOT

OPTICIEN DIPLOMÉ
9, rue Dailly, SAINT-CLOUD



825-58-32

GARAGE DU PONT DE SAINT-CLOUD

PANHARD

Concessionnaire : C. GORJU

1, Quai Carnot, SAINT-CLOUD - MOL. 44-62

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENT

Agréée par la Sécurité Sociale

Melle **J. COLLINET**

6, rue de la Porte-Jaune, St-CLOUD - MOL. 59-86

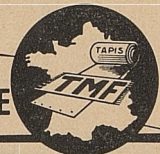
OUVERTE A TOUS LES MÉDECINS

PAUL DAHL

ÉQUIPEMENT DE FREINAGE A AIR COMPRIMÉ
CONTACTS ÉLECTRIQUES

24, Quai Carnot, SAINT-CLOUD MOL. 67-25

TAPIS et
MOQUETTES de FRANCE



CENTRE NATIONAL DES TAPIS ET TAPISSERIES

17^e, Place Maiesherbes, 11

6^e, Boulevard Montparnasse, 9^{ter}

11^e, Boulevard Voltaire, 6

622-21-67

783-68-00

805-16-86

MOQUETTES : 1500 coloris, qualité dessins ;
TAPIS : 1500 versions contemporaines, styles Oriens ;
TAPISSERIES : de Wateau à J.P. le Doux.

Prix du circuit de distribution directe et de plus remise de 5 % aux concitoyens de MM. Dermagne, clodoaldiens, directeurs généraux (vous référez surtout du Bulletin). Devis spontanément établi. Paiement échelonné jusqu'à 1 an 1/2.

PASSEZ AUX "TMF", VOUS SEREZ DÉJÀ RAVIS !



VOLKSWAGEN

AGENCE RÉGIONALE

76, BVD HENRI-SELLIER

LON. 46-59

SURESNES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SURESNES - CITÉS

16, Av. Jean-Jaurès

LON. 50-77

Ouvert du Mardi au Samedi inclus

BOULOGNE

40, Bd Jean-Jaurès

MOL. 32-27

Ouvert du Lundi au Vendredi inclus

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Comptes de Chèques sans aucun frais

Comptes spéciaux ou à terme productifs d'intérêt

Bons de Caisse, etc...

Location de coffres-forts

1964 : ANNÉE DU CENTENAIRE

MENUISERIE D'ART ET DE BATIMENT

AGENCEMENT DE MAGASINS ET BUREAUX

PARQUETS - CHARPENTES - ESCALIERS

L. DISCOUR

97-99, Av. du Maréchal-Foch - St-CLOUD

MOL. 42-59



VENTILATION - CONDITIONNEMENT D'AIR INDUSTRIEL
ET DE CONFORT - SÉCHAGE - DÉPOUSSIÉRAGE - CABINES
DE PEINTURE - TOURS DE RÉFRIGÉRATION D'EAU.

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE

26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : 825-36-00

A. CANTIN

PAYSAGISTE

13, rue Sevin-Vincent, St-CLOUD - MOL. 49-25

ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

TORRIÈS & C^{ie}

73, rue des Tennerolles, SAINT-CLOUD - Tél. : VAL. 98-44



DÉCORATION - PEINTURE

REVÊTEMENTS - S. A. R. L.

56, rue du Mont-Valérien, SAINT-CLOUD - 408-66-12

PAPIERS PEINTS - TISSUS ASSORTIS

RIDEAUX - VOILAGES

TRAVAUX INSTALLATIONS

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS - RÉACTEURS - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

CHAUFFAGE (Charbon - Gaz - Mazout)
PLOMBERIE - SANITAIRE

D. CLEPOINT

7, rue Preschez, SAINT-CLOUD Tél. : 825-08-71

MARBRE - PIERRE - GRANIT - ESCALIERS - CARRELAGES - REVÊTEMENTS
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT ET D'ARCHITECTURE

ANSALDI Frères

5, ruelle Saint-Jean-d'Angély, NICE - Tél. : 80-04-73 - 85-40-09
PARIS : 17, rue Gounod St-CLOUD (S.-et-O.) - Tél. : MOL. 87-74

RÉALISATION DE DEUX IMMEUBLES RÉSIDENTIELS

Appartements de standing 3 à 6 pièces
Cadre de verdure

Boxes - Terrasses - Chambres de service

SAINT-CLOUD

105, rue Sevin-Vincent

GARCHES

15, rue du Levant

LIVRAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1965

C. C. E. T.

3, RUE DES GIRONDINS
115, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE
SAINT-CLOUD 408 63-80 & +

agence magenta

h. cogé

1, boulev. de la République
(carrefour Magenta)
SAINT-CLOUD 605-41-16

PROPRIÉTÉS
TERRAINS
APPARTEMENTS
FONDS DE COMMERCE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & C^{ie}

41, rue Sevin-Vincent, SAINT-CLOUD MOL. 17-47
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

MOTEURS ÉLECTRIQUES

R. VASSAL

13, rue Henri-Regnault, SAINT-CLOUD MOL. 49-68

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
TRAVAUX INDUSTRIELS

Cartigny-Lebecq

48, rue Gounod, SAINT-CLOUD - Tél. : 605-42-46

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - CARRELAGES

THOMAS ROSPIDE

7, rue Henri-Regnault, SAINT-CLOUD - Tél. : 408-68-50

STUDIO DE
SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

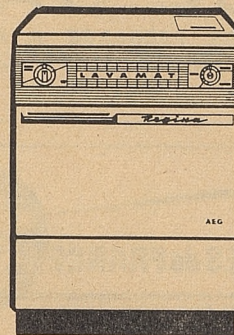
PHOTOS AMATEUR - CINÉ - MARIAGES - PORTRAITS

3, rue de la Libération
Tél. : MOL. 07-26

PHOTOGRAPHIES
INDUSTRIELLES

LAVAMAT

„nova regina“



AEG

MACHINE A LAYER SUPER AUTOMATIQUE

S. P. A. M.

45, RUE DU MONT-VALÉRIEN, SAINT-CLOUD

CONTRE LA PERTE, L'INCENDIE, LE VOL
CAISSE D'ÉPARGNE DE S^t-CLOUD

29, rue d'Orléans - Tél. : 825-64-65

TOUTES OPÉRATIONS A VUE ET SANS FRAIS - INTÉRÊTS NETS D'IMPOTS
EMPRUNTS - BONS DU TRÉSOR

SIÈGE : VERSAILLES, 43 ter, rue du Maréchal-Foch - Tél. : 950-08-81

MANUFACTURE DE CONFECTION

NATHALIE ET RENÉ

54, rue de la Porte-Jaune, SAINT-CLOUD - MOL. 70-13

BLANCHISSERIE - TEINTURERIE
M. BEDDOCK

Spécialités : nappes, rideaux Lave au poids
Chemises main et machine
115, avenue Foch SAINT-CLOUD MOL. 43-02
PREND ET LIVRE A DOMICILE

IMPRIMERIE MONNIER
TYPO - OFFSET

11, avenue Foch - SAINT-CLOUD
Tél. MOL. 56-76

ELECTRICITE PLOMBERIE
APPAREILS MENAGERS - VENTE - DEPANNAGE
INSTALLATIONS - ENTRETIEN - BATIMENT ET INDUSTRIE
SOCIETE P. U. C. E. P.
58, rue de Buzenval - SAINT-CLOUD
GOU. 72-49 MOL. 86-08

PEINTURE - RAVALEMENTS
VITRERIE - DECORATION

BALAC & CERVO

17, rue du Docteur-Desfossez - SAINT-CLOUD
Tél. 825-58-89

Laboratoires Franay
Tirages Cinématographiques

L.T.C

19, rue Marius-Franay - SAINT-CLOUD (S.-et-O.)
Tél. : MOL 69-20

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République - SAINT-CLOUD - VAL. 79.95

LOCATION SANS CHAUFFEUR

Société DUCOUTUMANY et C^{ie}
3, boul. de la République - SAINT-CLOUD - VAL. 79-96

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise
SAINT-CLOUD — MOL. 44-41
LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



COUVERTURE — PLOMBERIE
INSTALLATIONS SANITAIRES
ELECTRICITE

G. CIRASSE

72, rue Royale, ST-CLOUD - Tél. MOL. 41-42

LOCATION DE COUCHES POUR BEBES
ET LAVAGE

AMERICAN
DIAPER-SERVICE

109, rue Tahère - SAINT-CLOUD — Tél. VAL 78-91 - 78-92

■■■■■■■■■■ *Au Gay Loÿs* ■■■■■■■■■■

LUMINAIRES - TAPISSERIES - FER FORGE
FAYENCES - CRISTAUX - PORCELAINES

8, rue du Pas-de-Saint-Cloud (1^{er} étage)

ASSURANCES

TOUTES NATURES — TOUTES COMPAGNIES

VOIZARD BERNARD & Cie

27, rue Pasteur, SAINT-CLOUD MOL. 69-93

SFERMA

Société Française d'Entretien et de Réparation
de Matériel Aéronautique

61, quai Carnot, SAINT-CLOUD - MOL. 87-75

ENTREPRISE DE PEINTURE
— DECORATION — VITRERIE —

ANDRÉ VOISINE

19, rue du Calvaire — SAINT-CLOUD — MOL. 69-56
REVETEMENTS PLASTIQUES (Murs et Sol)

Pour vos Lunettes

Loupes - Instruments - Microscopes

J. PARMENT ET C^{ie} OPTICIENS

6, Rue de Verdun — SURESNES
Tél. : LON. 78-17

FUTURE MAMAN - BÉBÉ - ENFANT
BAMBINATAI

24, rue de la Poterie **SURESNES** (Cité jardins)

Porcelaine de Paris

DEPOSITAIRE EXCLUSIF

BENDIX

Machines à laver - Réfrigérateurs - Meubles de cuisine
Armoire de toilette : « Brot » - « Allibert »

A. ROGER, 20, rue d'Orléans - VAL. 05-80

DES SPECIALISTES A VOTRE SERVICE

Mécanique, hydraulique, tôlerie, peinture, station

GARAGE DE LA GRIOLLA

S. E. R. V. A.

70, bd Mal-de-Lattre-de-Tassigny - SURESNES
(à deux pas du marché des Cités) Tél. 506-22-07



Elizabeth Arden

M. THOMAS

Docteur en Pharmacie

Prix de thèses

Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly

MOL. 40-17

Lauréate de la Faculté

DELARFEUX & Cie

ENTREPRISE DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD

AGENCE PEUGEOT

ST-CLOUD — GARCHES — VAUGRESSON

MARNES-LA-COQUETTE

" Saint-Cloud Automobiles "

147, av. Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD - Tél. MOL. 56-78

◆ STATION SERVICE — REPARATIONS ◆

Travaux Publics et Privés

Entreprise Marcel **PLANTIVAUD**

20, rue de Garches

SAINT-CLOUD

MOL.: 65-85

Mizeille Balloul

Pédicure médicale

Podologue diplômée de l'Etat

60 bis, bd de la République - SAINT-CLOUD

Tél. 825-09-52

Cinéma
RÉGENT

PROCHAINEMENT :

L'inconnue de Hong-Kong - La peau douce - Echappement libre - Irma la douce - Shéhérazade - Le journal d'une femme de chambre - L'honorable Stanislas - Monsieur - Banco à Bangkok

PEINTURE - DECORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod

605-98-11

SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise)

SIMCA - SAINT-CLOUD

Ouvert

Ets DEMIZIEUX S.A.

29, rue Louis-Pasteur

Tél. 825-84-24

AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL

A. THUINET

Tous permis - Cours de code par projections

Cours de perfectionnement

160, bd de la République - SAINT-CLOUD

ON PREND A DOMICILE

Tél. 408-61-01 (l'après-midi)

Madame L. ABDOUCHELI

Ex-docteur dentiste

de la Faculté de médecine de Tiflis

Diplômée pour les soins esthétiques du visage et du corps

par l'Ecole du docteur Pentoureau

et l'Académie de soins esthétiques de Paris

102, bd de la République - SAINT-CLOUD - MOL. 44-28

SUR RENDEZ-VOUS

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES

LES

PULVÉRISATEURS

ET AGRICOLES

POMPES GUINARD

MATÉRIEL INCENDIE

INDUSTRIELLES

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-S.-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00

POMPES MARINES